

TARIFS PERISCOLAIRES 2023 /2024

RESTAURATION MUNICIPALE

PUBLIC	TARIFS
Collégien commune	5,35 €
Collégien hors commune	6,00€
ALSH	4,55€
Personnel communal	5,95 €
Autre adulte	6,45 €
Couvert panier repas (P.A.I. et autres*)	1,15 €
Enfant «présent non inscrit» ou «absence non justifiée»	6,45 €

*- le tarif « couvert pour service panier repas » s'applique à tout enfant bénéficiant d'un P.A.I et fournissant son repas.
- En cas de mise en place exceptionnelle d'un service minimum d'accueil des enfants au restaurant municipal, une facturation au tarif du panier-repas sera appliquée pour chaque enfant accueilli avec son pique-nique fourni par la famille.